

Lutte contre le Covid-19  
**ADOPTONS LES BONS GESTES**  
**Protégeons-nous les uns des autres.**  
**Merci de respecter scrupuleusement**  
**les mesures énoncées ci-dessous**

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**



### Conditions d'accès aux ANOM

Les ANOM souhaitent pouvoir accueillir les lecteurs dans le respect des règles sanitaires permettant d'assurer à chacun le maximum de sécurité.

À cet effet la salle de lecture est ouverte **du mardi au vendredi de 9h à 16h**.

L'accès se fait **uniquement sur réservation** préalable d'une place de travail. Aucun lecteur ne pourra entrer en salle de lecture sans cette réservation préalable.

Pour réserver une place envoyez au plus tard deux jours ouvrés à l'avance un courriel à [anom.aix@culture.gouv.fr](mailto:anom.aix@culture.gouv.fr) avec en objet « réservation ».

Au plus tard la veille à 12h, les ANOM adressent au demandeur un message qui valide ou non sa réservation. En l'absence de cette réponse le rendez-vous n'est pas accepté.

L'accès est réservé aux lecteurs ayant besoin de consulter des documents d'archives ; aucune réservation ne sera effectuée pour une seule consultation d'instruments de recherche. L'accès se fait en priorité pour les recherches à caractère historique ou administratif. Les personnes faisant des recherches dans le cadre de leurs loisirs pourront être accueillies dans la limite des places restant disponibles.

Chaque lecteur peut consulter dans la journée **5 cartons d'archives, 10 ouvrages de bibliothèque, 10 cartes et plans**. Dans un premier temps, la salle de consultation des microfilms sera fermée.

En raison de la mise à l'isolement (quarantaine) qui doit être appliquée aux documents, seuls les documents non consultés ainsi que le dernier article consulté pourront être prolongés pour une consultation le lendemain.

Il ne sera pas possible de demander des photocopies.

## **Conditions sanitaires**

Les lecteurs doivent se conformer aux mesures suivantes :

- Le port du masque (non fourni par les ANOM) est obligatoire dans l'enceinte du bâtiment
- L'usage du gel hydroalcoolique est obligatoire dès l'entrée du bâtiment.
- Aucun matériel ne sera prêté. Pensez à vous munir de votre matériel de prise de note (crayon à papier, gomme, taille-crayon...).
- Les lecteurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydro-alcoolique pour utiliser certains appareils partagés (ordinateurs) ou les instruments de recherche.
- Il est demandé aux lecteurs de respecter les mesures barrières et la distanciation physique et de se conformer à la signalétique.
- La consultation des documents s'effectue uniquement à la place qui vous a été attribuée, et à titre personnel. Les travaux de groupe (deux personnes ou plus) ne sont pas autorisés.

**Les Archives nationales d'outre-mer sont heureuses de vous accueillir de nouveau en salle de lecture et remercient par avance les lecteurs pour leur respect des mesures de protection mises en œuvre pour le bien de tous.**